

ATELIER POINT PLAGE (Dominique LE BROUSTER)
(Colloque Développement 2002)

Composition du groupe de travail : Anne DENIS (*Corse*), Claude PEUDUPIN (*Poitou Charentes*), Dominique LE BROUSTER (*FFVoile*), Jean Marie TOUTEE (*Languedoc Roussillon*), Patrick BERNARD (*Bretagne*) et Youenn ROUSSE (*Pays de Loire*). Ce groupe a dressé les bases de la remise en route de ce réseau.

Depuis 1998, le concept de « Point Plage FFVoile » issu des expériences menées par le Réseau Point Passion Plage en Bretagne et dans les «Stations Nautiques» avec les «Points Plage» a fait l'objet d'une expérimentation nationale.

Le suivi de ce réseau était assuré par Thierry COURTY pendant les années 1999 et 2000. L'absence de partenaires, puis le départ de Thierry en 2001 n'ont pas permis de poursuivre un développement de cette dynamique.

La volonté politique de la Fédération de réactiver ce réseau, l'appui des «Produits Laitiers» qui accompagnent la démarche Bretonne depuis 1994 et qui souhaitent maintenant poursuivre au niveau national, permettent d'envisager un nouveau départ pour ce label avec les moyens suivant :

- Un chargé de mission (*Dominique LE BROUSTER - Chargé de mission Point Passion Plage à la Ligue O5*) a été détaché pour l'année 2002 sur une cinquantaine de journées pour assurer la mise en place et le suivi du réseau.
- Le partenaire, en dehors du financement des moyens humains, apporte un budget de 15 250 € (*100 000 Francs*) pour mener des actions,
- Ce budget étant abondé par des fonds propres Fédéraux à hauteur de 15 250 € (*100 000 Francs*).
- Un réseau réactivé autour d'environ 25 centres cofinçant les actions à hauteur de 300 € par centre, permettrait de compléter ce budget de 7 500 € (*50 000 Francs*).

Soit un budget total de 38 000€ (*250 000 Francs*) pour réaliser des retours significatifs vers ces centres.

Les deux temps de travail pendant ce colloque ont permis de tracer les bases et un échéancier pour cette opération.

Objectif général :

De part le temps restant avant le début de la saison, il apparaît opportun de repartir sur la base du cahier des charges établi pour les précédentes saisons, et de s'appuyer sur les centres ayant déjà obtenu ce label mais aussi sur les régions prêtes à se mobiliser autour de ce concept.

Les expérimentations prouvant que pour un développement conséquent, il est impératif que le projet s'articule autour de réseaux régionaux forts et d'une coordination nationale.

L'objectif étant de reconstituer un noyau de centres désireux de s'engager dans ce travail qualitatif, d'échanger, et d'écrire un projet pour la future saison. Ce projet doit viser une harmonisation de prestation au niveau national.

Etat des Lieux :

Les Points Plage dans les Stations Nautiques (38), les Point Passion Plage (36 en 2002) et les « Points Plage FFVoile » expérimentaux (21 en 2000). Ces trois entités ayant un cadre de fonctionnement, une structuration et des moyens différents.

Données du Loisirs 2002 :

Les chiffres extraits des demandes de labels loisirs 2002, indiquent que :

- 334 structures proposent un «service d'aide, conseil, assistance»
- 347 «des Espaces Nautiques Surveillés»
- 294 structures proposent le prêt de matériel nautique
- 52% des EFV demandant un label CP
- 102 000 heures de location déclarées

Ces éléments laissent envisager un potentiel de développement important pour ce genre d'activité.

Définition de base du produit :

Basé autour d'un service :

- de location associé à une assistance technique
- de cours particuliers dispensés par des moniteurs diplômés.

Ces deux activités étant en complémentarité avec les activités du Club FFvoile.

Public Visé :

En majorité des adultes, touristes ou résidents, initiés ou néophytes désirant pratiquer seuls en famille ou entre amis.

Le groupe a souhaité réaffirmer certains préalables :

- Importance du qualitatif dans l'offre à proposer à une clientèle de plus en plus exigeante.
- Affirmation d'une logique économique, sur ce secteur d'activité, sous réserve du respect des réglementations fiscales.
- Importance du fonctionnement en réseau pour pouvoir assurer un développement cohérent de la prestation (*échanges d'informations, auto-contrôle de la qualité des prestations, formations, accords de tarification, mise en place de forfait valables entres sites...*)
- Intérêt au niveau régional, le projet étant bien reçu par les institutions (*Conseils Régionaux, Départementaux, CRT, CDT...*)

Planification des actions à mener:

- Reprendre contact avec les sites «Point Plage FFVoile» dès la fin du colloque.
- Désignation d'un correspondant régional par ligue durant le mois de mars dont les missions seraient :
 - ✓ d'organiser des groupes de travail réguliers sur ce sujet
 - ✓ d'établir un état des lieux et des perspectives à moyens termes
 - ✓ d'évaluer les attentes des structures labellisées et non labellisées
 - ✓ de mobiliser les sites potentiels pour 2002.
- Des présentations réunissant élus et techniciens pourraient être organisées dans les régions courant mai, la présence d'élus nationaux étant importante pour affirmer la volonté politique.
- Organiser la saison 2002 sur la base du cahier des charges existant :
 - ✓ signature des conventions
 - ✓ mise en place d'une commission d'attribution du label
- Evaluer les besoins et réaliser les outils pour la saison 2002.
- Communiquer et échanger pendant la saison (*observatoire de l'activité, analyse tarifaire, perception des besoins de la clientèle, comparaison des modes de fonctionnement*).
- Dresser Le bilan de la saison 2002 courant Septembre.
- Proposer un schéma pour 2003 sur la base des propositions des sites expérimentaux :
 - ✓ travail sur l'harmonisation des cahiers des charges
 - ✓ proposition d'un plan d'actions au partenaire.

Proposition d'action pour la saison 2002 :

- Retours directs vers les structures :
 - ✓ Outils Administratifs (Contrats de location, Journaux de bord...)
 - ✓ Outils de Promotion (Dossier de presse...)
 - ✓ Outils de Signalétique (Affiches, Pavillons, Oriflammes, Enseignes, Autocollants...)
 - ✓ Tenues Moniteurs
La participation financière des centres labellisés se situant au alentours de 300€ TTC.
- Actions menées au niveau national :
 - ✓ Promotion : Salon Nautique (*stand commun Point Passion Plage, Point Plage FFVoile*), achats d'espaces dans la presse spécialisée....
 - ✓ Conseil : réalisation de fiches juridiques (*Convention structure commerciale Privé, Contrat de location, assurances, Fiscalité...*)
 - ✓ Envisager des passerelles avec d'autres réseaux (*ex : Nager grandeur nature en Corse*)
 - ✓ Mise en place de journées d'informations pour les conseillers nautiques